

CORPS ET CINÉMA 2
II. ANATOMIES CRIMINELLES



II. ANATOMIES CRIMINELLES

Filmographie indicative

Fantômas (Louis Feuillade, 1912)

One Week (Buster Keaton, 1920)

Big Brown Eyes (Raoul Walsh, 1936)

Cat People (Jacques Tourneur, 1942)

Invasion of the Body Snatchers (Don Siegel, 1956)

My Fair Lady (George Cukor, 1964)

The Fly (David Cronenberg, 1986)

La Sentinelle (Arnaud Desplechin, 1991)

Under the Skin (Jonathan Glazer, 2013)

I. DU CORPS ÉTUDIÉ AU CORPS FANTASMÉ



James Williamson, *The Puzzled Bather and his Animated Clothes*
(1901)

II. ANATOMIES CRIMINELLES



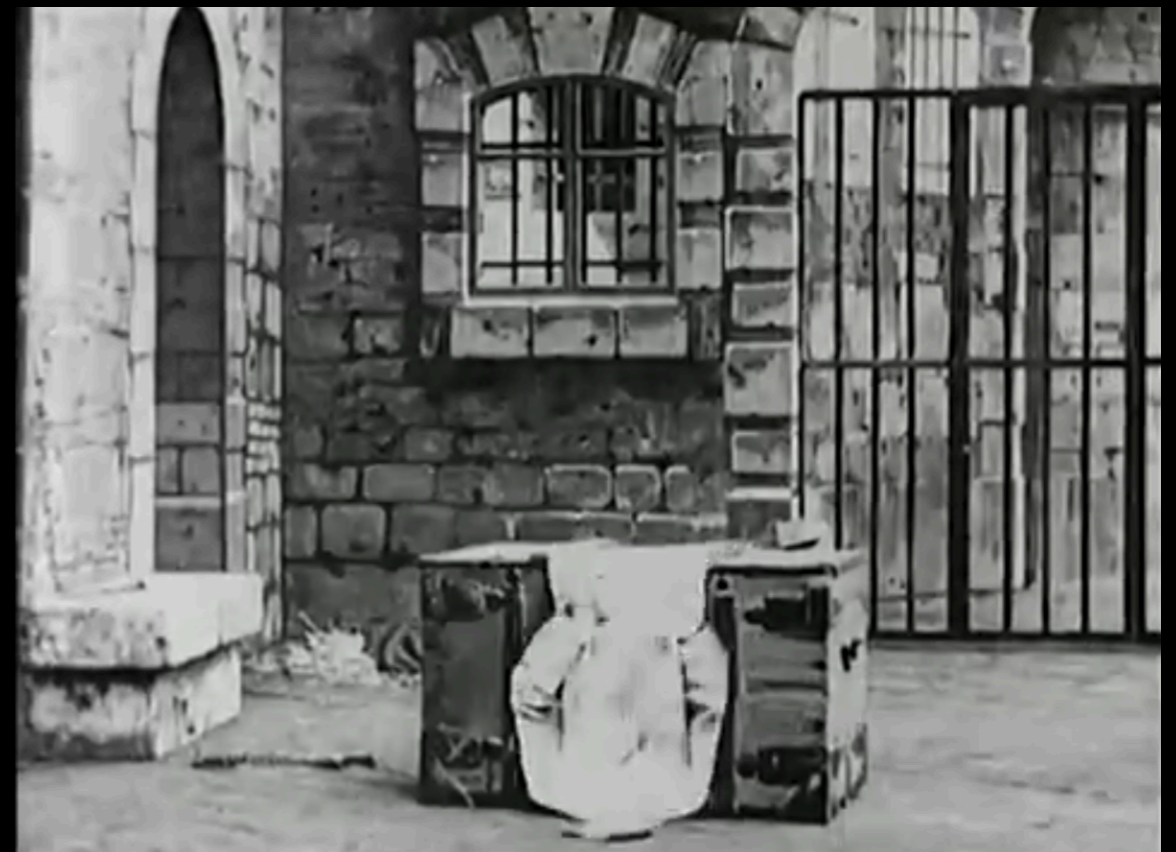
Escamotage d'une dame chez Robert-Houdin (1896)

II. ANATOMIES CRIMINELLES



Un homme de têtes (1898)

II. ANATOMIES CRIMINELLES



Pickpock ne craint pas les entraves (Segundo de Chomon, 1909)

II. ANATOMIES CRIMINELLES

Alain Carou et Matthieu Letourneux, « Le Cinéma des premiers temps et le "discours médiatique" du crime », *1895*, No. 75, 2015, pp. 30-47

Pour Carou et Letourneux, il s'agit d'un genre hybride, qui mêle deux types de spectacles : « [celui] de la farce transgressive contre le gendarme (emprunté à la caricature et au récit en images), et [celui] des faits divers effrayants que dédramatisent les acrobaties comiques ».

II. ANATOMIES CRIMINELLES



L'agent a le bras long (Roméo Bosetti, 1909)

II. ANATOMIES CRIMINELLES

« C'est sur la surface, et sur elle seule, [que l'espace haptique] cherche à établir une unité. »

Gilles Deleuze, *Francis Bacon, Logique de la sensation* [1981], Seuil, coll. « L'ordre philosophique », Paris, 2002, p. 118.

II. ANATOMIES CRIMINELLES



“You are not my robber!”

II. ANATOMIES CRIMINELLES



Les Cambrioleurs (Alice Guy, 1898)

Dominique Kalifa, « Archéologie de l'Apachisme. Les représentations des Peaux-Rouges dans la France du XIXe siècle », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, No. 4, « Images de l'enfance et de la jeunesse "irrégulières" », 2002, pp. 19-37.

II. ANATOMIES CRIMINELLES



La Police en l'an 2000 (Gaumont, 1910)

II. ANATOMIES CRIMINELLES



Revue *L'Œil de la police* (1908-1914)

II. ANATOMIES CRIMINELLES

Dans les pages de *L'Œil de la police* comme dans le film de Bosetti, l'œil est actif, capable de produire des relais dans l'image, des figures visuelles qui atteignent directement leurs cibles. La main est un moyen par lequel son regard diffuse. Aucune main *a priori* dans le film de Bosetti n'agit pour le compte des policiers : c'est la pince qui finalement sert à attraper. Et, de fait, la société issue du bertillonnage est fondée sur une hypertrophie du regard, une hypertrophie *qui se voit*, comme le montrent les pages de *L'Œil de la police*, et laisse peu de place à la manualité, sinon de manière détournée.

Emmanuelle André, *L'Œil détourné. Mains et imaginaires tactiles au cinéma*, Paris, De l'incidence éditeur, 2020, p. 108.

II. ANATOMIES CRIMINELLES



The Thieving Hand (James Stuart Blackton, 1908)

II. ANATOMIES CRIMINELLES



The Thieving Hand (James Stuart Blackton, 1908)

BILAN / PERSPECTIVES

Deux voies se dessinent :

- Le corps acrobate, spectaculaire, burlesque.
- Le corps comme enjeu de pouvoir, aux prises avec la police

II. ANATOMIES CRIMINELLES

→ Le corps comme enjeu de pouvoir, aux prises avec la police : Anatomies légales, anatomies criminelles.

II. ANATOMIES CRIMINELLES

Anthropométrie judiciaire (ou « Bertillonnage ») :

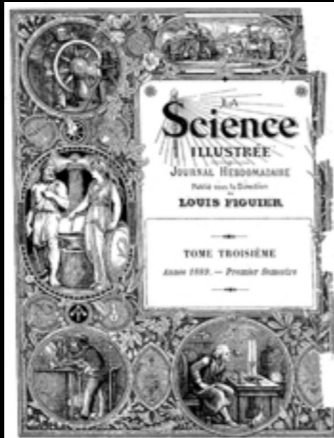
Ensemble de techniques visant à cataloguer l'apparence du corps criminel afin d'en assurer l'identification. Alphonse Bertillon, en France, et Francis Galton, en Angleterre, en ont fourni les bases procédurales les plus importantes et les plus influentes.

II. ANATOMIES CRIMINELLES



Alphonse Bertillon, fondateur de l'Anthropométrie judiciaire

II. ANATOMIES CRIMINELLES



REVUE I. L. RUE DE GRANDPONT, 4 PARIS, A LA LIBRAIRIE ILLUSTRÉE
Éditeur: J. L. RUE DE GRANDPONT, 4 PARIS, A LA LIBRAIRIE ILLUSTRÉE
Les lettres et mandats doivent être adressés au Directeur de La Science Illustrée.

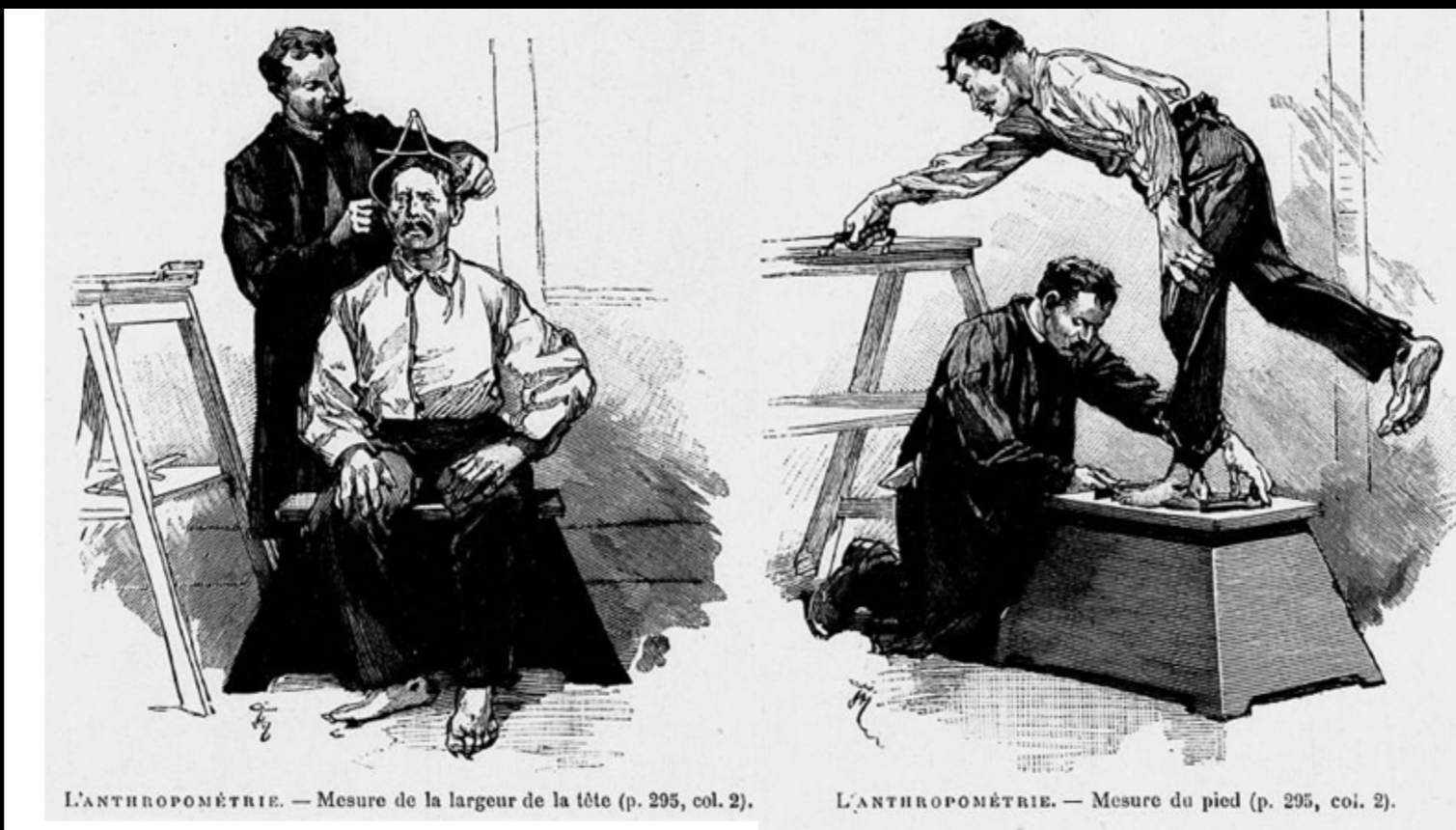
SIGAUX Jean, « L'anthropométrie »,
La Science illustrée, tome troisième,
année 1889, premier semestre,
p. 293-297.



L'ANTHROPOMÉTRIE. — Mesure de l'oreille (p. 295, col. 1).



L'ANTHROPOMÉTRIE. — La toise (p. 295, col. 1).



L'ANTHROPOMÉTRIE. — Mesure de la largeur de la tête (p. 295, col. 2).

L'ANTHROPOMÉTRIE. — Mesure du pied (p. 295, col. 2).

Procédures anthropométriques

II. ANATOMIES CRIMINELLES

Dessin de HENRI MEYER. — Gravure de MEAULLE. — Voir l'article, page 362.



L'ANTHROPOMÉTRIE JUDICIAIRE : SALLE DES CASIERS DE CLASSIFICATION

Dessin de Henri MEYER. — Gravure de TILLY. — Voir l'article, page 362.

II. ANATOMIES CRIMINELLES

DISPOSITIONS GÉNÉRALES DES FORMULES DESCRIPTIVES INSCRITES SOUS CHAQUE ŒIL

La 1^{re} ligne porte le numéro de la classe à laquelle l'iris représenté appartient. Des numéros doubles ou triples ont été attribués aux yeux dont les nuances sont limitées entre plusieurs classes.
La 2^e ligne donne la description en trois mots de l'anneau analysé au point de vue : 1^o de sa forme; 2^o de la qualité du pigment qui la recouvre et 3^o du ton de sa nuance. Lorsque le cercle auréolaire est à la fois peu apparent et non pigmenté, un tiret (—) tient lieu de description. (V. colonne A).
La 3^e ligne est relative à la nuance des couches profondes de l'iris observées principalement dans la zone externe ou périphérique; elle mentionne : 1^o la nuance générale du fond; 2^o s'il y a lieu, le ou les pigments qui peuvent s'y trouver disséminés et 3^o le ton général de cette zone.
Une 4^e ligne relate à l'occasion les PARTICULARITÉS présentées par l'ensemble du globe oculaire et notamment la nuance de la zone concentrique pupillaire quand elle est isolée de l'auréole et qu'elle tranche soit par son étendue, soit par sa nuance, sur le ton général de l'œil.

TABLEAU des NUANCES de l'IRIS HUMAIN

Classées suivant l'intensité croissante de la Pigmentation jaune-orange d'après la Méthode de M. Alphonse BERTILLON

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET SIGNES USITÉS DANS LES FORMULES DESCRIPTIVES DE L'IRIS

Formes lauréole	a — c — d-c	auréole absente ou peu accentuée dentelée concentrique rayonnante dentelée-concentrique, etc.	Qualité du pigment	j jaune or orange ch châtain mar marron	Ton de la nuance	cl clair m moyen f foncé

Le soulignement attire l'attention sur la prédominance tonale du terme souligné tandis que la parenthèse signifie que le qualificatif entouré ne figure là que pour mémoire, notamment pour les besoins de la classification. Le signe = inscrit en avant de la troisième ligne indique au contraire que les deux zones analysées séparément, auréole et périphérie, ont dans la coloration générale de l'œil une importance chromatique égale.

CLASSE 1 : Impigmentés			CLASSE 2 : Pigmentation jaune			CLASSE 3 : Pigmentation orangée			CLASSE 4 : Pigmentation châtain			CLASSE 5 : Pigmentation marron en cercle			CL. 6 : Pigm ⁿ marron verdâtre et Cl. 7 : marron pur		
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R
1 at. m. zone pup ^{re} lég ^r gris pâle	1 d. pâle = at. m.	1-2 (d. j. cl.) at. f. pupille dilatée	2 d-c. j. m. at. v. pâle	2 d. j. m. = at. cl.	2-3 d-c. j. m. j. v. cl.	3-2 i. j. f. i. v. m.	3 c. or. m. = at. f.	3-4 r. or. m. j. v. cl.	4-3 c. ch. m. i. v. cl.	4-5-6-3 r. ch. cl. ch. v. m.	4 r. ch. m. = j. v. cl.	5-4 r. mar. cl. = j. v. cl.	5-6-4 r. mar. cl. = ch. cl.	5 r. mar. m. = j. v. m.	6-4-5 r. mar. cl. = mar. j. v. cl.	6-7 r. mar. m. mar. (j. v.) m.	7 r. mar. m. id.
1 i. m.	1 d. pâle i. m.	1-2 d-c. j. j. pâle i. m. zone pup ^{re} violacée	1-2 (c. j. pâle) i. f.	2 c-r. j. m. = i. m.	2 r. j. m. i. v. f. secteur châtain	3 c. or. cl. i. v. m.	3 r. or. m. i. j. v. cl. lég ^r traité	3-4 r. or. m. = i. v. m.	4-3 r. ch. cl. v. m.	4-5 r. ch. m. or. (v.) m.	4-6 r. ch. m. ch. (j.) cl.	5-4 r. mar. m. ch. j. v. m.	5 r. mar. m. = j. v. m.	5-6 r. mar. m. j. v. m.	6-5 r. mar. m. j. v. m.	7-6 r. mar. f. mar. (j. v.) m.	7 r. mar. f. id. zone ext. nacré
1 ard. f.	1 (r. pâle) ard. f.	1-2 (d-c. j. m.) ard. m.	2-1 (d. j. f.) ard. j. v. f.	2 d-c. j. m. ard. v. m.	2-3 (c. or. m.) ard. v. f.	3 c-r. or. f. i. f.	3-4 r. or. f. = ard. v. m.	3-4 c. or. f. ard. j. v. f.	4 r. ch. f. ard. v. m.	4 r. ch. m. ard. i. v. f.	4-5 r. ch. f. = ard. j. v. f.	5 r. mar. m. ard. v. m.	5 r. mar. f. = ard. j. v. m.	5-6 r. mar. f. ard. v. tr. f.	6-7 r. mar. f. mar. j. v. tr. f.	6-7 r. mar. f. mar. (j.) f.	7 r. mar. tr. f. id.

En vente chez M. COLAS, fabricant d'instruments anthropométriques, 18, rue St-Gilles, à Paris.

Chromotyposage de la Maison Gillet, à Paris — Modèles peints à l'aquarelle d'après nature, sous la direction de M. A. Bertillon, par Félix Geoffroy.

Tableau des nuances de l'iris humain, Alphonse Bertillon, 1892

II. ANATOMIES CRIMINELLES

Hélène Samson, « Autour du portrait d'identité : Visage, empreinte digitale et ADN », *Intermédialités*, No. 8, automne 2006, p. 82 :

Depuis l'anthropométrie judiciaire de Bertillon, le visage joue un rôle secondaire dans le contrôle des identités — on se rappellera que ce dernier donnait la priorité à l'ossature. Cette dépréciation du visage participe d'un déplacement de la notion d'individualité vers des indices localisés à l'intérieur du corps, comme l'ADN, ou encore vers des indices accessibles par des moyens technologiques qui ne sont pas à la portée de tous. Comme ces indices corporels sont codifiés, l'identité numérique devient centrale dans le système d'identification.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES TRAITS PHYSIONOMIQUES POUR SERVIR A L'ETUDE DU " PORTRAIT PARLE ".



AB Arcades supérieures
 BC Arcades inférieures
 CD Arcades postérieures
 DE Arcades latérales
 F Ligne d'attache du lobe à la peau
 GH Ligne d'attache du lobe à la peau
 HI Chélicéphale
 IK Arcades supérieures
 KL Arcades inférieures
 KM Arcades latérales
 N Cerveau
 O Cerveau
 P Arcades supérieures
 Q Arcades inférieures
 R Arcades latérales
 S Cerveau

II. ANATOMIES CRIMINELLES

Suggestion d'écoute : le podcast de l'émission *Questions d'éthique* (2013-2014) sur France Culture : « Biométrie et anthropométrie — La photographie composite de Francis Galton avec Sabine Plaud », 4 avril 2013

<https://www.franceculture.fr/emissions/questions-dethique-13-14/biometrie-et-anthropometrie-la-photographie-composite-de-francis>

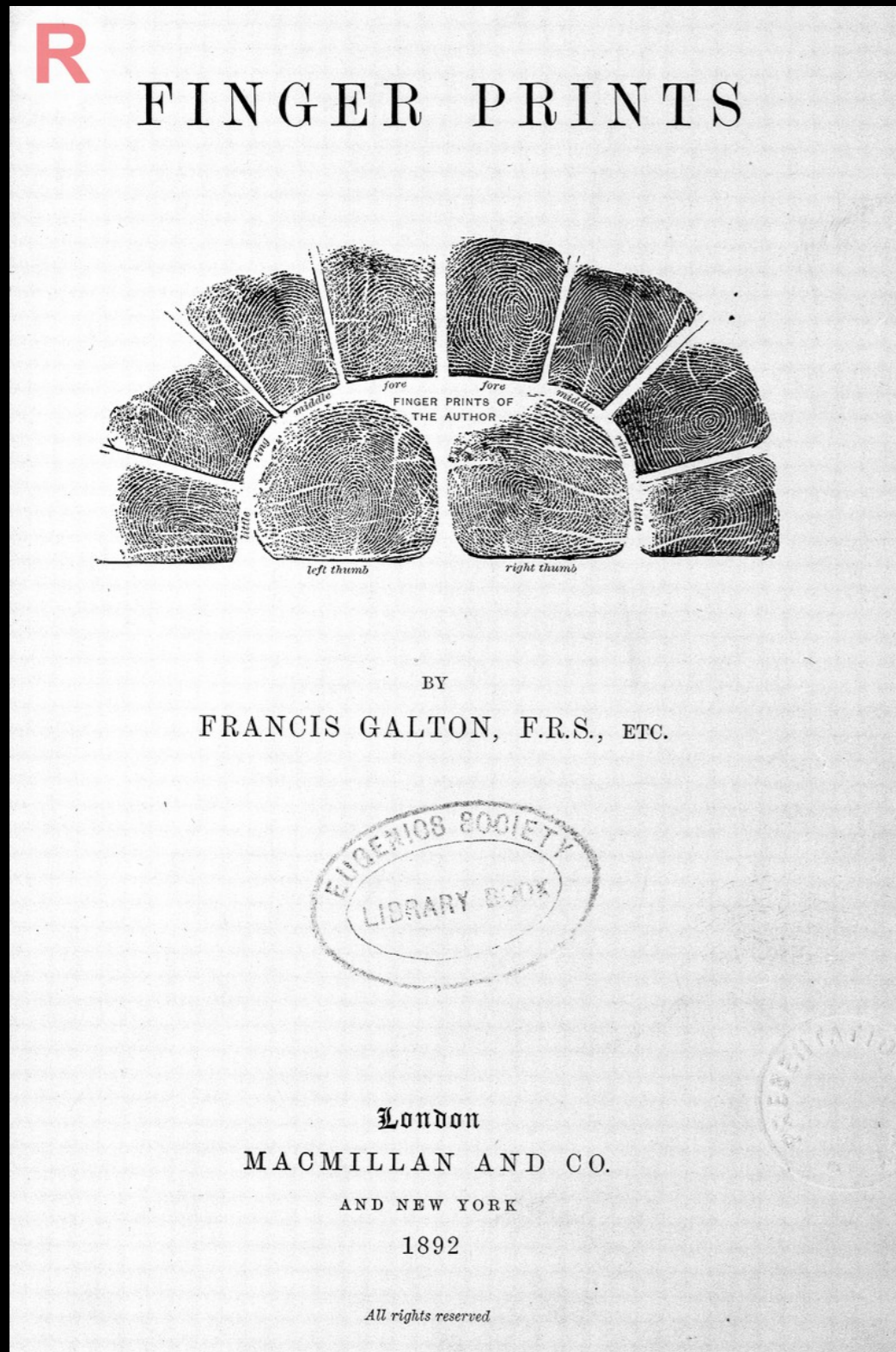
II. ANATOMIES CRIMINELLES

Les quatre qualités principales des empreintes digitales selon Francis Galton :

- Elles sont **infalsifiables**
- Elles ont une forme mathématiquement **unique** (ou presque)
- Les empreintes sont **relativement stables**, elles ne changent pas de forme avec le temps

+ avantage de leur reproductibilité

II. ANATOMIES CRIMINELLES



1892



1895

II. ANATOMIES CRIMINELLES

The Director's job 1895
SUPPLEMENTARY CHAPTER TO 'FINGER PRINTS'

DECIPHERMENT
OF
BLURRED FINGER PRINTS

BY
FRANCIS GALTON, F.R.S., ETC.

London
MACMILLAN AND CO.
AND NEW YORK
1893

All rights reserved

1893

II. ANATOMIES CRIMINELLES

Giorgio Agamben, « Identité sans personne », *Nudités* [2009], Paris, Rivages Poche, Petite Bibliothèque Payot, 2012, pp. 72-75 :

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les techniques de la police vont connaître un développement inattendu, qui entraînera une transformation décisive du concept d'identité. Il ne s'agit plus de quelque chose qui concerne essentiellement la reconnaissance ou le prestige social de la personne, l'identité répond désormais à la nécessité d'assurer un autre type de reconnaissance, celui du récidiviste par l'agent de police. Il n'est pas facile pour nous, habitués depuis toujours à nous savoir inscrits avec la plus grande précision dans des registres et des fichiers ; on imaginera sans peine combien la vérification de l'identité personnelle devait être difficile dans une société qui ne connaissait ni la photographie ni les documents d'identité. Il reste que, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, cette question est devenue le problème principal de ceux qui se concevaient comme les « défenseurs de la société » face à l'apparition et à la diffusion de la figure de celui qui semble incarner l'obsession de la bourgeoisie de l'époque : le « délinquant chronique ». En France comme en Angleterre, on fit voter des lois qui établissaient la distinction la plus nette entre le premier crime, qui était puni par la prison, et la récidive, qui était punie en revanche par la déportation dans les colonies. La nécessité de pouvoir identifier avec certitude la personne arrêtée pour un délit devint alors une condition nécessaire pour faire fonctionner le système judiciaire.

II. ANATOMIES CRIMINELLES

Giorgio Agamben, « Identité sans personne », *Nudités* [2009], Paris, Rivages Poche, Petite Bibliothèque Payot, 2012, pp. 72-75 :

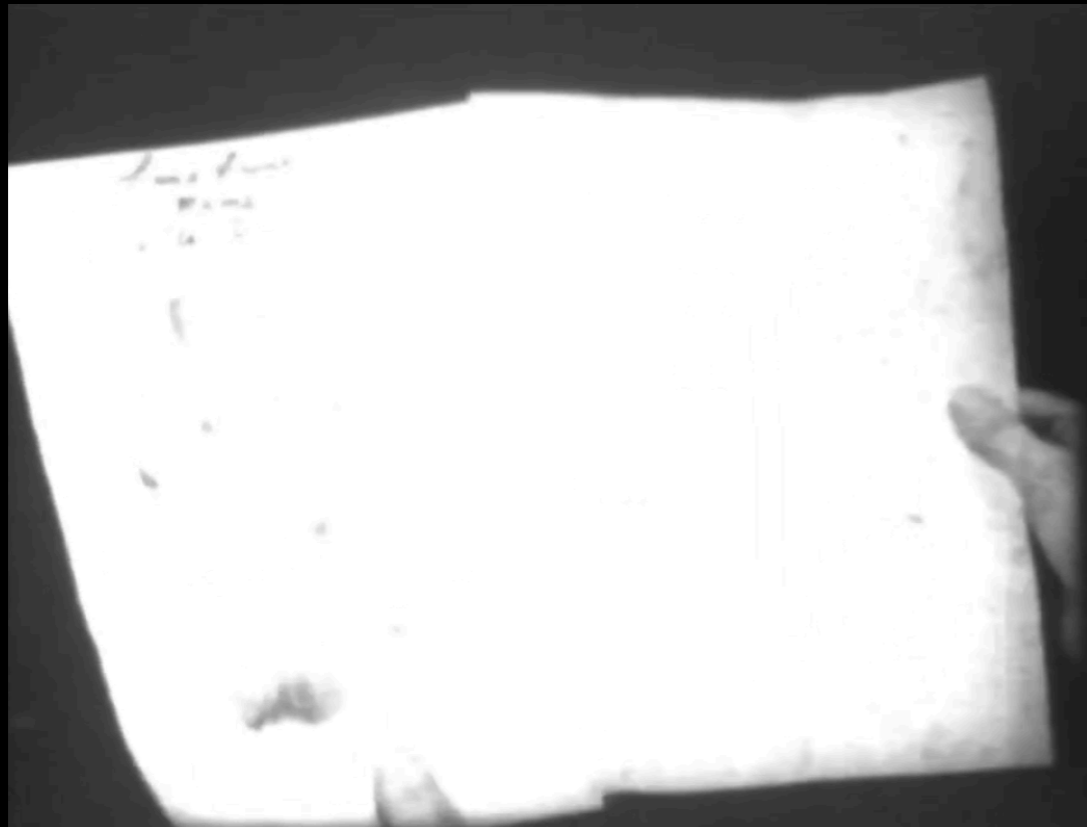
C'est cette nécessité qui a poussé un obscur fonctionnaire de la préfecture de police de Paris, Alphonse Bertillon, à mettre au point, à la fin des années 1870, le système d'identification des délinquants fondé sur les mesures anthropométriques et sur la photographie signalétique, système qui allait devenir célèbre dans le monde entier comme *bertillonnage*. Quiconque se trouvait pour quelque raison en garde à vue ou aux arrêts était immédiatement soumis à un ensemble de mesures de la boîte crânienne, des bras, des doigts de la main et des pieds, de l'oreille et du visage. Après quoi, le suspect était immédiatement photographié, de face comme de profil, et les deux photographies étaient collées sur la « carte Bertillon » qui reportait toutes les données de l'identification selon le système que son inventeur avait baptisé *portrait parlé*.

II. ANATOMIES CRIMINELLES

À côté des fiches anthropométriques, des « fiches cinématographiques » permettraient de fournir un signalement plus complet d'un individu déjà condamné, « *en faisant connaître son aspect véritable, sa démarche, ses allures naturelles* ». Si l'on parvenait à filmer les délinquants à leur insu, ils pourraient être aisément identifiés et confondus. Le contemporain d'Alphonse Bertillon n'est ici pas très loin d'anticiper sur ce que sont aujourd'hui les archives audiovisuelles les plus fournies : celles de la vidéo-surveillance... ».

Alain Carou, « *Une nouvelle source de l'histoire*, de Boleslas Matuszewski (1898) », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2012, n° 1, p. 19.

II. ANATOMIES CRIMINELLES



Betrayed by a Handprint (Griffith, 1908)

II. ANATOMIES CRIMINELLES



Fantômas, épisode 3 : « Le Mort qui tue » (Louis Feuillade, 1913)

II. ANATOMIES CRIMINELLES



Fantômas, épisode 3 : « Le Mort qui tue » (Louis Feuillade, 1913)

II. ANATOMIES CRIMINELLES



L'empreinte coïncidait bien
avec une fiche récente...

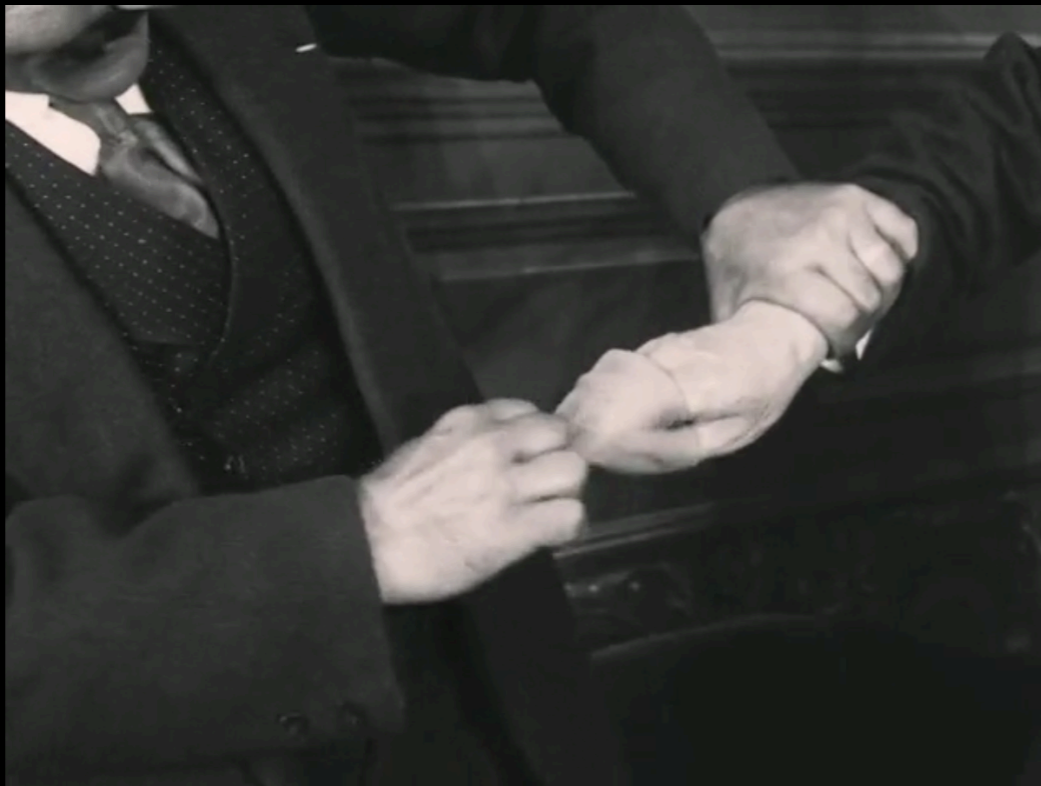


Fantômas, épisode 3 : « Le Mort qui tue » (Louis Feuillade, 1913)

II. ANATOMIES CRIMINELLES

Sixième partie

LES GANTS
DE PEAU HUMAINE



*-Le secret des empreintes du mort!
La peau des mains de Jacques Dollon!*

Fantômas, épisode 3 : « Le Mort qui tue » (Louis Feuillade, 1913)

II. ANATOMIES CRIMINELLES

Loïc Artiaga et Matthieu Letourneux, auteurs de *Fantômas ! Biographie d'un criminel imaginaire*, Fantômas incarne « l'insaisissable dans une société où le biopouvoir ne gère plus simplement des masses, mais des individus ».

Loïc Artiaga, Matthieu Letourneux, *Fantômas, Biographie d'un criminel imaginaire*, Paris, Les Prairies ordinaires, « Singulières modernités », 2012, p. 46